

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 04 juillet 2019

Présents : Claude Vignon, Jean-Yves Wiss, Gilles Breton, Andrée Séquier, Virginie Dal Pra, Lionel Dusserre, Philippe Desfeux, Laurent Benoit, Jean-Christophe Dye

Excusés : Giovanni Caddedu, Jean Vignon

Frédérique Masson et Joseph fontaine ont présenté au conseil municipal le projet de rachat de l'Hôtel du Vercors. L'achat devrait être effectif au 1^{er} novembre 2019 pour reprise de l'activité à partir du 1^{er} décembre 2019.

Délibérations du conseil

→ Décision modificative N°1 du budget communal 2019.

- Lors du conseil municipal du 6 juin 2019, le conseil a décidé l'attribution au budget des travaux de la toiture de la Falaise en copropriété.
- Attribution d'une subvention au comité des sports de neige de la Drôme pour une durée de la convention sur trois ans.

Voté à l'unanimité.

→ Cession fonds de commerce Hôtel du Vercors. Le conseil consent et accepte :

- La cession du fonds de commerce par l'Office notarial de Saint Jean en Royans.
- L'aliénation du fonds de commerce donnant ouverture au droit de préemption prévu à l'article L. 214-1 du Code de l'urbanisme, au profit de la commune de SAINT MARTIN EN VERCORS, titulaire du droit de préemption, notifier la décision prise de renoncer à son droit de préemption.
- Le prêt de la licence d'exploitation de débit de boissons et spiritueux de quatrième (IV) catégorie, à partir de l'entrée en jouissance du cessionnaire pour l'exploitation dudit fonds.

Décisions du conseil

→ Suite au recrutement de 3 mois d'un agent communal pour répondre à la surcharge de travail aux services techniques, validé au conseil municipal du 28 mars 2019, il est proposé de renouveler le contrat de travail de Pierre-Laurent Lattard pour une période de 3 mois afin de poursuivre la conduite des opérations communales.

Voté à l'unanimité.

→ Virginie Dal Pra propose au conseil quatre intervenants pour animer le temps des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), correspondant à 45 minutes, quatre jours par semaine durant l'année scolaire 2019-2020.

Les intervenants proposeront les activités suivantes :

- Carole Henry, « Graine à positiver », 8 séances : activités d'Origami, jeux de société, chorale et jeux rythmiques.
- Bertrand Labet, 10 séances : diverses activités d'animations, grands jeux collectifs...
- Valérie Rance, « Art'oïne », 10 séances : technique de dessins, peinture et activités manuelles.
- Nolween Airieau, 8 ateliers : technique en poterie.

Le conseil approuve l'intervention de ces prestataires lors des NAP pour l'année scolaire 2019-2020.

Questions diverses

Le vendredi 28 juin a eu lieu à la salle des fêtes de St Martin, la réunion publique de présentation de la Fête du Bleu. Lors de cette réunion, peu d'habitants de St Martin étaient présents, ceci étant regrettable car des informations importantes (route fermée, accès au village durant le week-end...) y étaient présentées.

Suite à la parution d'une nouvelle loi relative à l'urbanisme, plusieurs dossiers déposés en mairie ont été refusés pour des travaux sur des bâtiments existants dans des zones Naturelles. Une réflexion est donc à mener avec le cabinet BEAUR, spécialiste en termes d'urbanisme pour savoir si une révision ou quelques modifications du Plan Local d'Urbanisme de la commune est à effectuer. Une rencontre avec le cabinet BEAUR sera donc programmée très prochainement.

M. Corbières souhaiterait que soit ajoutée une peinture au sol indiquant « Zone 30 km/h » sur la RD103 de chaque côté, au niveau de la fin de l'immeuble de la Falaise en direction du Nord. Il se propose de construire le gabarit afin que les agents techniques aient seulement à le peindre.

Le conseil décide également d'installer le radar pédagogique dans cette zone au lieu du hameau des Moreaux comme prévu.

Le conseil approuve ces décisions.

Tour de table

Andrée Séquier souhaite remercier l'ensemble de l'équipe municipale pour le travail effectué pour la préparation de la fête du bleu.

Philippe Desfeux informe le conseil que les travaux à l'atelier des services techniques se poursuivent et se termineront sous 2 à 3 semaines.

Gilles Breton indique au conseil la présence d'un panneau « STOP » au hameau des Moreaux lorsque que les véhicules arrivent des Pallailons. Les services techniques procéderont à son retrait.

Jean-Yves Wiss informe le conseil que le prochain bulletin municipal été 2019 sera distribué avant le 14 juillet.

Concernant les animations d'été du comité des fêtes, il indique que le « Pot de bienvenue » aura lieu tous les samedis sur la place du Tilleul à partir du 6 juillet et jusqu'au 24 août. Le vide grenier prévu le 7 juillet compte à ce jour 12 inscriptions. Un tournoi de boules en doublette sera organisé le dimanche 25 août.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 5 septembre 2019 à 20h30

Secrétaire de séance : Jean Vignon